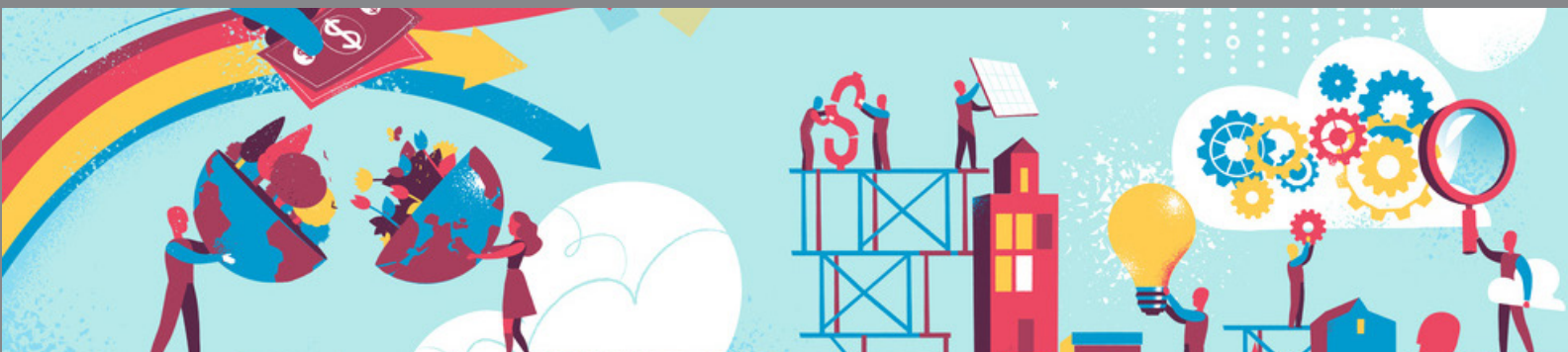




**IRFEDD**

INSTITUT RÉGIONAL  
DE FORMATION À L'ENVIRONNEMENT  
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



# LE GUIDE DU CANDIDAT À LA FORMATION **CHARGÉE DE MISSION** DÉVELOPPEMENT DURABLE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

**Une formation de l'IRFEDD en alternance**

Année 2022/2023



IRFEDD - CFAMEDD

Europôle de l'Arbois - Avenue Louis Philibert - 13100 Aix-en-Provence

[www.irfedd.fr](http://www.irfedd.fr)



# NOTRE EXPERTISE

A VOTRE SERVICE

LA SCIC IRFEDD : L'Institut Régional de Formation à l'Environnement et au Développement Durable est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) associée des collectivités publiques, des chambres consulaires, des entreprises (grands groupes et PME), des réseaux d'entreprises, des centres de ressources et les salariés.



# NOS FORMATIONS

ENVIRONNEMENT, ESS

NOTRE VOCATION : Proposer des formations professionnalisantes et diplômantes, continues ou par la voie de l'alternance dans le domaine de l'environnement, du développement durable, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire du niveau CAP au MASTER.



## Un réseau de partenaires ressources en région

- ⇒ Pour une offre de formation variée relevant de plusieurs branches professionnelles, en accord avec les besoins des employeurs au niveau régional
- ⇒ Pour investir les métiers transversaux
- ⇒ Avec une approche ciblée : développement durable - environnement - économie circulaire - économie sociale et solidaire



## Notre catalogue de formation continue et en alternance

- ⇒ La gestion des déchets
- ⇒ La gestion de l'eau
- ⇒ L'économie circulaire
- ⇒ L'économie sociale et solidaire
- ⇒ Le tourisme et la restauration

Mais aussi une expérience pour la formation de Managers et d'Ingénieurs



# Formation CHARGÉ.E DE MISSIONS ESS



Validée par le Titre Professionnel  
Responsable petite & moyenne structure

## OBJECTIFS

Former de futurs responsables conscients des enjeux de la transition énergétique, écologique et citoyenne et respectueux d'un développement soutenable et durable des activités humaines

Permettre au candidat de développer et acquérir les compétences suivantes :

- **Animer une équipe (CCP1) :** Encadrer et animer une équipe ; Organiser et assurer le fonctionnement d'une unité ; Organiser et assurer la gestion opérationnelle des ressources humaines ; Organiser et mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des ressources humaines
- **Piloter et développer l'activité (CCP2) :** Mettre en œuvre le plan marketing ; Mettre en œuvre l'action commerciale ; Assurer la gestion de la production de biens et/ou services ; Gérer la qualité
- **Gérer les ressources financières (CCP3) :** Contrôler l'activité comptable ; Analyser les coûts de revient ; Assurer la gestion financière



## PROGRAMME DE FORMATION

### TRONC COMMUN :

- Organisation & gouvernance
- Ressources Humaines
- Communication & collaboration
- Gestion des compétences
- Marketing responsable
- Méthodes de vente
- Planification & suivi de l'activité
- Qualité et normes
- Comptabilité générale
- Gestion & pilotage des ressources financières

### MODULES COMPLÉMENTAIRES :

- Alimentation et agriculture durable
- Tiers lieux
- Eco-tourisme
- Commerce eco-responsable
- Gestion de projet
- Recherche de financements
- Environnement fiscal, social & juridique - structures de l'ESS



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### PÉDAGOGIE PAR LE PROJET :

- Modularisation
- Mise en situation
- Projets de groupes
- Individualisation du parcours et du suivi
- Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel
- Visites d'entreprises, salons, conférences... en fonction des possibilités

### OUTILS :

- Plateforme d'enseignement à distance, outils collaboratifs
- Dossiers d'études de cas

### FORME D'ENSEIGNEMENT :

- Animation mixte en présentiel et en distanciel



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### EVALUATION :

- Examen final (analyse de cas, mise en situation professionnelle, entretien avec le jury)
- Dossier professionnel individuel
- Evaluations continues (en cours de formation)

### CERTIFICATION :

Certification par blocs de compétences. L'obtention des 3 CCP (certificats de compétences professionnelles) permet d'accéder au titre pro de niveau 5 (BAC+2) de Responsable de petite & moyenne structure. A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre pro dans la limite de la durée de validité du titre.



## PRE-REQUIS, ACCÈS

Prérequis : niveau Bac ou 3 années d'expérience de responsabilité dans une petite ou moyenne structure

Condition d'accès : entretien de motivation, validation du projet de formation par l'équipe pédagogique, contractualisation avec un employeur dans le cadre de l'alternance



## STATUT

- Salarié en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Salarié en formation continue
- Demandeur d'emploi stagiaire de la formation professionnelle



## LIEU DE FORMATION

- Grasse - Tiers lieu de Sainte Marthe (06)
- Aix-en Provence - Europôle de l'Arbois (13)
- Des séquences pourront être organisées dans d'autres lieux en Région
- Pour les personnes en situation d'handicap une solution adaptée sera étudiée



## TARIF

- Dans le cadre de l'alternance : 7700 € ou 15 €/heure pris en charge par l'OPCO
- Demandeurs d'emploi et salariés : demander un devis



## POURSUITE D'ETUDES

L'obtention du titre permet de se positionner sur une formation de niveau 6 (bac+3) telle que :

- Licence L3 "Gestion des Entreprises" à l'Université d'Aix-Marseille
- Titre REESS : Responsable d'Entreprise d'Économie Sociale et Solidaire



## INSERTION PRO

- Chargé de missions
- Chef de projet
- Responsable associatif
- Dirigeant d'entreprise PME
- Responsable d'unité ou d'établissement
- Création ou reprise d'entreprise en direct ou en franchise



## MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

**Alternance** : 2 jours de formation par semaine

**Durée** : Formation sur 12 mois (644 h en centre dont 168 h de modules complémentaires)

**Calendrier de formation** : 1 à 2 sessions par an en fonction des demandes\*

\*La durée et le calendrier peuvent être adaptés

## CONTACT & INSCRIPTIONS

**IRFEDD** : 04 42 61 17 29 - [alternance@irfedd.org](mailto:alternance@irfedd.org)

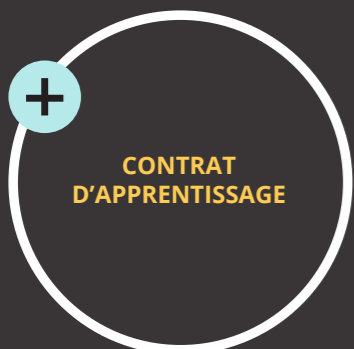
**Pré-inscription** : <https://irfedd.fr/apprentissage/pre-inscriptions/>

Traitement des pré-inscriptions sous 10 jours

**Formacode : 32094**  
**CPF : 242444**  
**NSF : 310P**  
**ROME : M1302**  
**Code diplôme : 36T31001**



# CHOISIR L'ALTERNANCE



CONTRAT D'APPRENTISSAGE



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Suivre une formation par alternance, c'est l'opportunité d'allier formation théorique en centre et expérience professionnelle dans le cadre d'un emploi.

L'alternance vous permet de suivre une formation dont le coût est totalement pris en charge par votre employeur, de bénéficier d'un encadrement par un professionnel qualifié et d'obtenir un diplôme ou un titre professionnel reconnu.

Le contrat de travail prévoit une formation mais les alternants (apprentis et contrat de professionnalisation) sont avant tout des salariés. Vous relevez du régime général de la sécurité sociale et du droit du travail. A ce titre, vous êtes soumis aux mêmes règles que tous les autres salariés (visite médicale, congés payés, élections professionnelles, TR, transports collectifs, CPF, mutuelle d'entreprise etc.).



## CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il a pour finalité l'obtention d'un diplôme d'État (CAP, BAC, BTS, Licence, Master, etc.) ou un titre à finalité professionnelle

Il s'adresse à vous si :

- Vous avez entre 16 et 29 ans révolus
- Dès 15 ans pour ceux ayant terminé leur 3ème
- Au-delà de 29 ans, si vous êtes reconnu travailleur handicapé ou si vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme préparé ou si vous êtes un sportif de haut niveau

La durée de la formation représente au moins 400 heures

Le contrat prévoit que l'alternant soit accompagné au sein de l'entreprise par un Maître d'apprentissage

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; elle est réévaluée chaque année d'exécution du contrat

Le salaire minimum correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus

Le contrat débute par une période d'essai de 45 jours (durant cette période, chaque partie a le droit de rompre le contrat)



## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Il a pour but d'acquérir une qualification professionnelle reconnue (diplôme ou un titre professionnel enregistré au RNCP\*, un CQP\*\*)

Il s'adresse à vous si :

- Vous êtes âgé de 16 ans et +
- Vous êtes demandeur d'emploi et âgé de 26 ans & +
- Vous êtes bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH) ou vous avez bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI)
- Dans les DOM et les collectivités de Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, vous êtes bénéficiaire de l'allocation de parent isolé (API)

La durée de la formation représente entre 15 et 25 % de la durée du contrat sans pouvoir être inférieure à 150 heures (sauf dérogation de branche)

Le contrat prévoit que l'alternant soit accompagné au sein de l'entreprise par un Tuteur

L'alternant en contrat de professionnalisation bénéficie d'une rémunération variant en fonction du niveau de sa formation initiale et de son âge

\* Répertoire National des Certifications Professionnelles

\*\* Certificat de Qualification Professionnelle



Pour trouver des informations complémentaires :

Portail de l'alternance : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

L'apprenti : <https://www.lapprenti.com>

France Apprentissage : <http://www.franceapprentissage.fr>

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-en-alternance-10751/apprentissage/etre-apprenti/>



# LA VIE PRATIQUE DU CANDIDAT

MOBILITÉ, LOGEMENT, SANTÉ, FINANCES...



## La mobilité

### Carte ZOU ! Etudes

Le PASS ZOU ! Etudes permet des déplacements illimités en bus et train ZOU ! du 1er septembre au 31 août, y compris les week ends et vacances, que ce soit pour les trajets scolaires ou de loisirs.

L'abonnement permet une circulation à volonté sur les 850 lignes de bus ZOU ! et les 157 trains (TER et ligne de Chemins de fer de Provence) du réseau ZOU !

Plus d'informations en cliquant sur ce lien.

### Aide au financement du permis B

L'aide au financement du permis d'un apprenti est de 500 euros, quel que soit le montant des frais engagés par l'apprenti.

Le financement de cette aide est assuré par France Compétences (institution nationale publique). Vous trouverez sur ce lien le CERFA à remplir et à renvoyer à votre CFA.

L'aide est réservée aux salariés en contrat d'apprentissage en cours d'exécution. Ils doivent avoir au moins 18 ans et être engagés dans la préparation des épreuves du permis de conduire de catégorie B (permis B)

Le devis ou la facture de l'école de conduite devra dater de moins de 12 mois au jour de la demande d'aide.



## Le logement

### Les aides au logement

Si vous payez un loyer ou remboursez un prêt pour votre résidence principale, et si vos ressources sont modestes, vous pouvez bénéficier de l'une des trois aides au logement suivantes versées par la caisse d'allocation familiale :

l'aide personnalisée au logement (APL)

l'allocation de logement familiale (ALF)

l'allocation de logement sociale (ALS)

Faites une simulation sur le site internet de la CAF.

### Home'Alternance - aide aux logements pour les alternants

Home'Alternance est spécialisé dans la recherche de logement des alternants. Profitez d'une recherche de logement personnalisée via les agences immobilières et particuliers de France.

Bénéficiez d'un accompagnement entièrement gratuit si vous êtes éligible au Mobili-Pass.

Morgane Coudray : 06 43 56 16 56 ou 04 42 21 90 06,

<http://www.home-alternance.fr/>

### UNHAJ - Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes

330 adhérents (associations ou autres types de structures) répartis sur 250 villes, qui proposent des solutions logement et des services (emploi, infos santé, restauration, sorties et loisirs, etc.) pour les jeunes de 16 à 30 ans.

Consultez le site pour plus d'informations et pour trouver la liste des structures adhérentes.

### Action logement - Union nationale des CLLAJ

Plateforme web à destination des jeunes en alternance, réunissant l'ensemble des aides et services d'Action Logement. Vous pouvez aussi retrouver tous les centres CLLAJ sur ce site.

L'AVANCE LOCA PASS® permet de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser petit à petit, sans payer d'intérêts, sur une durée maximale de 25 mois. Son montant est de 1 200 € maximum. Cette aide au logement est ouverte aux jeunes de moins de 30 ans et aux salariés du secteur privé non agricole.

LA GARANTIE LOCA PASS® est une caution gratuite remboursable pour le paiement des loyers et charges locatives, donnée au bailleur. En cas d'impayés de loyers, Action Logement règle au bailleur jusqu'à 9 mois de loyers et charges, sans frais ni intérêts pour le locataire. Cette aide au logement est ouverte aux jeunes de moins de 30 ans et aux salariés du secteur privé non agricole.

L'AIDE MOBILI JEUNES® est une subvention qui permet d'alléger la quittance de loyer. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance (sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole. Le montant de l'aide s'élève entre 10 € et 100 € maximum chaque mois. L'aide est versée semestriellement durant votre année d'alternance en cours (soit deux versements représentant chacun 6 mois).



## La santé

### Pass SANTE JEUNES - Prévention et Contraception

Le Pass Santé Jeunes vous permet d'accéder gratuitement à un ensemble de prestations chez les professionnels de santé. Chéquier à renouveler tous les ans jusqu'à vos 26 ans, gratuit, démarche confidentielle (commande du chéquier sur internet). Pour plus d'informations et pour commander votre chéquier cliquez ici.



## Les aides financières

### Aide FARA - Fonds d'Aide Régionale aux Apprentis

A destination des apprentis en cours de formation confrontés à des difficultés économiques mettant en péril la poursuite de leur formation.

Aide pouvant être mobilisée dans le cadre de difficultés matérielles liées à la santé, l'hébergement, la mobilité, la restauration.

Cette aide peut aussi vous aider pour un déplacement ou stage dans le cadre de vos études à l'étranger.

Montant de l'aide financière jusqu'à 1200 € par bénéficiaire et par année de formation.

Décision rendue par une Commission d'attribution de la Région PACA.

Les demandes d'aides individuelles régionales s'effectuent désormais sur ce portail dématérialisé.



## Les organismes ressources

### Accueil, information, orientation à destination des jeunes

#### CRIJ - Centre Régional d'Information Jeunesse

Les CRIJ sont des centres de ressources d'information sur tous les thèmes qui concernent les jeunes : formation, emploi, logement, santé, loisirs, transports, mobilité internationale, aides aux projets, accès aux droits...

Les CRIJ ont une mission d'accueil et d'information et sont ouverts au public. Ils proposent également chaque année un guide du logement.

Le CRIJ Côte d'Azur (CRIJCA) est situé à l'Est de la région (Alpes Maritimes et Var) : 19 rue Gioffredo à Nice. Il existe aussi des Bureaux et Points d'Information Jeunesse dans les deux départements (voir les adresses sur le site).

Le CRIJ Provence Alpes (CRIJPA) est situé à l'Ouest de la région (Vaucluse, Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Bouches du Rhône) : 96 La Canebière à Marseille. Il existe aussi des Bureaux et Points d'Information Jeunesse dans les quatre départements (voir les adresses sur le site).



## Mission locale

Assurer des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

Apporter un appui dans la recherche d'emploi.

Apporter un appui dans les démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à une citoyenneté responsable.

## Insertion professionnelle emploi

### Pôle Emploi

Missions : accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et répondre aux besoins de recrutement des entreprises.

Accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes, qu'elles disposent ou non d'un emploi, à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel.

Plus d'information sur le site.

### La Cité des métiers de Marseille, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Des entretiens avec des professionnels de l'orientation pour vous conseiller et vous aider à construire votre projet.

Une documentation en libre service sur l'emploi, les métiers et les formations.

Des événements organisés autour de l'orientation.

Cité des métiers de Marseille : 4 rue des Consuls, 13002 Marseille.

Vous pouvez consulter ici les adresses des centres associés en PACA.

## Aide sociale

### CCAS Centre communal d'action sociale

Champs d'implication : lutte contre l'exclusion (en particulier, aide alimentaire), services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.

Dans chaque commune de France. Vous renseigner auprès de votre mairie.

## Santé contraception

### Les centres de santé

Des lieux de santé de proximité accessibles à tous.

Pratiquent le tiers payant.

Pour recevoir tous les soins courants (selon les centres : médecine générale, médecins spécialistes, radiographie, échographie, analyses médicales, kinésithérapie, soins infirmiers, sur place ou à domicile, soins et prothèses dentaires, etc.)

Adresses des centres de santé.

### Planning familial

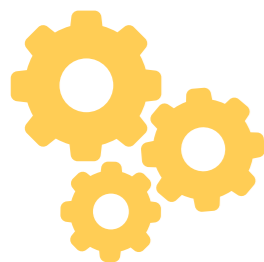
Implantés partout en France : adresses de tous les centres du Planning familial en PACA.

Des lieux de parole concernant la sexualité et les relations amoureuses dans le respect de chacun.

Bénéficier de consultations médicales gratuites sur la contraception et d'un accompagnement dans le cadre d'une IVG (interruption volontaire de grossesse).

Le Planning apporte aussi des informations correctes et fiables sur la contraception et la sexualité, dans le respect du secret médical et de la confidentialité.





# LE PROCESSUS ÉTAPE PAR ÉTAPE

DE VOTRE PRÉ-INSCRIPTION À VOTRE ENTRÉE EN FORMATION

1

## Se préinscrire auprès du CFA MEDD

Vous vous préinscrivez en ligne sur le site de l'IRFEDD : <https://irfedd.fr/apprentissage/pre-inscriptions/>

2

## Préparer sa candidature

Le CFA MEDD vous conseille dans la rédaction de votre CV et de votre lettre de motivation.

3

## Chercher des offres d'emploi et postuler

Le CFA MEDD vous accompagne dans vos démarches de recherches et de candidatures spontanées et vous fait bénéficier de son réseau d'employeurs

4

## Se préparer à rencontrer des employeurs

Le CFA MEDD vous aide à vous préparer aux entretiens d'embauche.

5

## Contractualiser avec un employeur

Une fois que vous avez trouvé un employeur, le CFA MEDD vous accompagne, l'employeur et vous, pour l'établissement du contrat et sa signature.

6

## Contractualiser avec le CFA MEDD

En parallèle, l'employeur et le CFA signent une convention de formation. Vous signez aussi cette convention. Vous prenez connaissance du règlement intérieur du CFA, du planning et des modalités de la formation.

7

## Préparer sa rentrée & son année d'alternance

Vous cherchez un hébergement et/ou un moyen de transport... le CFA MEDD vous transmet toutes les informations en sa possession.

8

## Démarrer la formation

Bonne rentrée !

# NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOS DEMARCHES



Si la formation démarre et que vous n'avez toujours pas trouvé d'employeur, dans le cadre de l'alternance, vous bénéficiez d'une période de 3 mois pour continuer à chercher.

Au-delà de cette période, vous devrez quitter la formation ou la financer à titre individuel.



---

# REJOIGNEZ NOUS!

---

[WWW.IRFEDD.FR](http://WWW.IRFEDD.FR)

**Recrutement et traitement administratif :** [alternance@irfedd.org](mailto:alternance@irfedd.org)

**Référente alternance :** Cécile Faure - [cecile.faure@irfedd.org](mailto:cecile.faure@irfedd.org)

**Référente pédagogique :** Fanny Courry - [fanny.courry@irfedd.org](mailto:fanny.courry@irfedd.org)

**Référente mobilité :** Fanny Courry - [fanny.courry@irfedd.org](mailto:fanny.courry@irfedd.org)

**Référente handicap :** Lauriane Garcia - [lauriane.garcia@irfedd.org](mailto:lauriane.garcia@irfedd.org)



**IRFEDD**

INSTITUT RÉGIONAL  
DE FORMATION À L'ENVIRONNEMENT  
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE